



Pistes d'action pour le développement du plein potentiel des jeunes enfants

Milieu municipal

Selon l'EQDEM 2022, en Montérégie, plus de 4 500 enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. La proportion a augmenté entre 2017 et 2022, passant de 27,6 à 29,1 %.

La grossesse et la petite enfance sont des étapes cruciales dans le développement des enfants. C'est durant ces deux périodes que le développement de leur cerveau est le plus rapide et le plus intense. Agir précocement, en intensifiant les actions auprès des enfants les plus vulnérables, permet de soutenir le développement de leur plein potentiel et ainsi favoriser leur réussite éducative, leur bien-être et leurs chances de grandir en santé.

En Montérégie, depuis de nombreuses années, les partenaires de la petite enfance se concertent et mettent en place divers programmes, actions et services qui favorisent le développement global des enfants. La mobilisation autour de la réalisation d'activités de transition vers la maternelle en est un bel exemple.

Que ce soit par le biais de l'aménagement du territoire, de la construction ou de la transformation de lieux physiques ou même par l'offre d'une programmation diversifiée, les municipalités contribuent au développement optimal des jeunes enfants, en collaboration et en complémentarité avec les différents partenaires du milieu. Vous retrouverez ci-dessous des pistes d'action efficaces ou prometteuses pour mieux soutenir le développement des jeunes enfants en milieu municipal.

Actions auprès des enfants et de leur famille

- Créer des opportunités de socialisation qui permettent la tenue d'activités favorisant les échanges intergénérationnels : fête des voisins, activités à la bibliothèque, etc.;
- Assurer une offre d'activités diversifiées sur l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux arts, gratuites ou à faibles coûts pour les familles vivant en contexte de défavorisation (ex. : expositions, Biblio-Jeux, Une naissance, un livre, Croque-livres);
- Offrir des conférences aux parents sur des thématiques reliées au développement de l'enfant (ex. : stimulation et développement du langage, impact des écrans).

Actions visant la création d'environnements favorables

- Offrir un service de transport collectif pour les familles à coût moindre vers les services essentiels;
- Favoriser le jeu libre, l'activité physique et la mobilité active dans le milieu de vie des enfants en :
 - Aménageant des espaces verts et des parcs accessibles et sécuritaires permettant le jeu libre près des familles, des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) et des organismes communautaires Famille (OCF), en particulier dans les quartiers défavorisés;
 - Rendant accessibles des boîtes à jeux ou de l'équipement sportif gratuitement;
 - Prévoyant des aménagements d'accessibilité universelle pour les enfants ayant des limitations (ex. : aires de jeux adaptées dans des parcs, accès aux lieux où sont prévues les activités familiales);
 - Aménageant des rues sécuritaires à l'aide de différentes mesures d'apaisement de la circulation, notamment dans les zones de corridors scolaires, près des parcs, des SGÉE et des OCF;
 - Connectant le réseau piéton et cyclable aux différents lieux fréquentés par les enfants;
 - Offrant une variété d'activités sportives, de plein air et culturelles adaptées et gratuites pour les jeunes enfants (ex. : pente pour la glissade, patinoire dans les parcs).
- Encourager la mise en place de logements abordables, de tailles convenables, salubres et de qualité (insonorisés, durables, bien éclairés) destinés aux familles avec de jeunes enfants;
- Mettre en place des mesures pour créer des environnements favorables à l'allaitement;
- Favoriser une saine alimentation pour les familles (ex. : épiceries et marchés publics près des zones résidentielles, offre d'aliments sains dans les édifices publics, jardins communautaires);
- Devenir une Municipalité amie des enfants qui vise à reconnaître l'importance d'agir pour le bien-être des familles dans les installations et services municipaux;
- Profiter de la mise à jour de la politique familiale municipale pour inclure des mesures favorisant le développement des jeunes enfants;
- Mettre en place des mécanismes facilitants pour la participation des parents de jeunes enfants aux consultations et aux séances d'information publique (ex. : section réservée aux parents dans les questionnaires de consultation, programmation d'activités, boîte à idées);
- Mettre en place les activités spécifiques au milieu municipal retenues par le Comité territorial en première transition scolaire et inspirées du Cadre de référence montréalais pour soutenir une première transition harmonieuse vers l'école (ex. : livres et outils traitant de la rentrée scolaire à la disposition des jeunes d'âge préscolaire dans les bibliothèques).



Actions visant les collaborations

- Participer au développement d'une planification concertée avec les partenaires des SGÉE, du réseau de la santé, du milieu scolaire et du milieu communautaire sur les environnements favorables au développement des jeunes enfants;
- Inviter les SGÉE et OCF de la municipalité à participer à la réflexion pour l'élaboration et la révision de la politique familiale municipale;
- Faciliter l'accès à des SGÉE de qualité pour les jeunes enfants en :
 - Rendant disponibles des terrains ou immeubles pour l'établissement d'un SGÉE (ex. : recenser les emplacements potentiels, rénover ou vendre à bas prix un terrain/bâtiment, louer un local);
 - Réalisant un portrait des besoins des familles en matière de SGÉE afin de soutenir la création de places en SGÉE sur le territoire municipal;
 - Révisant le plan d'urbanisme afin de positionner l'implantation de SGÉE au cœur de la vision stratégique de développement urbanistique (ex. : près des parcs);
 - Mettant à profit les équipements et installations de la municipalité aux SGÉE.



Quelques bons coups partagés par le milieu

- Prêts, par la bibliothèque, de trousse de livres ou de jeux de société selon des thèmes spécifiques pour les responsables de SGÉE en milieu familial;
- Offre d'une formation, en collaboration avec des éducatrices en SGÉE et des enseignantes à l'éducation préscolaire, sur le développement de l'enfant pour les animateurs de camps de jour dans les groupes de 4 et 5 ans;
- Outils Mon enfant commence la maternelle partagés via les réseaux sociaux de la municipalité pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant vers la maternelle;
- Halte-garderie offerte lors d'assemblées municipales publiques à la Ville de Longueuil;
- Gratuité du transport en commun local dans plusieurs municipalités de la Montérégie.



Direction de santé publique de la Montérégie (2024)

Rédaction : Véronique Ménard et Lydia Rocheleau avec la précieuse collaboration de Marie-Claude Lacombe

Production : équipe Développement des enfants et des jeunes, en collaboration avec l'équipe de communications

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la production de ce document.